



COMPTE-RENDU FINANCIER

Association

Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table

au 31 décembre 2023



Dossier suivi par

Alexandre VILLENEUIL
Trésorier

Téléphone
0692 71 71 48

Courriel
Alex.villen19@gmail.com

Adresse Siège social
20, route P. Tsiranana
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrtt.re

page Facebook LRTT

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Ce document est élaboré sur la base des présentations faites lors de nos assemblées générales ordinaires ou électives, depuis 2018.

L'année 2023, comme annoncé par ailleurs dans le compte-rendu moral et d'activité, peut être considérée comme une année « normale » dans nos actions et donc dans nos dépenses et recettes habituelles.

Cependant, il faut tenir compte d'un événement sportif d'importance, les Jeux des Iles de l'Océan Indien, qui ont grandement influencé notre position financière par l'apport de recettes de subventionnement liées à cette compétition.

Cet exercice est aussi relativement atypique puisque nous avons récupéré des sommes pour le moins inattendues et donc exceptionnelles. Un établissement bancaire (CREDIT AGRICOLE) s'est déclaré pour financer un certain nombre de projets, nous avons perçu une bonne partie des sommes que nous devaient deux prévenus auxquels nous étions opposés depuis que nous avons porté plainte et nous avons aussi touché des subventions auprès d'un organisme qui ne nous avait jamais subventionné à ce jour (le CREPS REUNION).

Aussi, la LRTT a-t-elle été très à l'aise financièrement parlant et a pu engager un certain nombre d'actions qui n'étaient peut-être pas toutes attendues. Elle a réussi à largement indemniser les différents acteurs du tennis de table qui œuvrent auprès d'elle (cadres entraîneurs, intervenants extérieurs, etc.)

Mais attention, cette aisance n'a en aucun cas fait oublier nos obligations en matière de rigueur. Si le but de la LRTT n'est pas de thésauriser ou d'amasser un imposant pécule, nos actions le prouvent, il n'est nullement dans nos habitudes de dépenser inconsidérément. Nous nous devons d'assurer une gestion saine (dépenses réduites au strict minimum pour les dirigeants et les bénévoles par exemple).

Si les subventions représentent l'essentiel de nos entrées financières, on a pu également compter sur la très nette élévation du nombre de licenciés. L'augmentation des coûts des licences, indexées sur la Fédération, la participation effective aux activités payantes de Ligue ont permis de faire évoluer nos recettes propres. Parallèlement, nous voyons aussi s'envoler les sommes que nous devons à

notre organisme de tutelle qui, après la période COVID, s'est largement « rattrapé » dans les tarifs proposés aux Ligues.

Nous sommes toujours très arrangeants avec les échéances des sommes que nous doivent les clubs, contrairement à ce qu'exige de nous la Fédération. A part une situation quelque peu atypique cette saison, tous les clubs sont en mesure d'assurer financièrement leurs engagements.

La politique sportive de Ligue étant très nettement tournée vers la formation des jeunes, le budget réservé à toutes nos actions (stages, regroupements, encadrements, etc.) est donc très conséquent.

217

Les Jeux des Iles de l'Océan Indien sont venus se rajouter à nos dépenses habituelles et cette « opération » a été très onéreuse dans son ensemble.

Dans le cadre du développement de l'activité, la Ligue soutient également énormément les clubs, qu'ils soient émergents ou formateurs. De nombreux achats leurs sont distribués : tables d'arbitrage, raquettes, balles, séparations etc.

Un poste prend particulièrement de l'importance : les indemnités versées pour les clubs supports mettant à disposition des salles ainsi que celles octroyées aux juges et juges-arbitres de toutes nos compétitions sportives. C'est un plus indéniable pour les personnes qui œuvrent pour la Ligue.

La Ligue soutient toujours les déplacements des athlètes en métropole et, fait nouveau, elle a même dépêché son conseiller-entraîneur sur un évènement.

La LRTT sort quelque peu de sa zone « sportive » pour explorer d'autres moyens de développement parmi lesquels des actions envers les Féminines, le Sport Santé Bien-être et désormais le E-ping.

La campagne d'informatisation des clubs (ordinateurs portables pour la gestion des rencontres par équipes) a semble-t-il pris fin. Les deux derniers clubs sollicités n'ont pas répondu à notre offre.

D'une manière générale, l'ensemble du budget est consacré aux actions de terrain de notre Ligue. Les commissions sont convenablement dotées, tout en restant toujours très « frugales » dans leurs demandes. Les ressources financières de la LRTT sont préservées.

Encore une fois les dirigeants ne réclament quasiment rien. La seule « fantaisie » autorisée est le déplacement annuel de notre représentante à l'assemblée générale de la Fédération, déplacement quasiment remboursé de par la convention signée avec notre organisme tutélaire.

Le budget dévolu à notre conseiller-entraîneur est important mais nous bénéficions d'aides en conséquence avec toutefois un retard certain pris par une de nos bailleurs de fond, la Région Réunion. Nous espérons que la situation rentrera vite en ordre en ce début d'année.

Les dépenses sont toutes maîtrisées, les subventions toujours présentes et les recettes propres grimpent. Notre politique générale oriente les dépenses. Si nous croyons beaucoup aux sorties sur le territoire hexagonal pour former et renforcer les compétences sportives de nos jeunes, nous savons que c'est un gros investissement (une sortie de joueurs hors La Réunion est très coûteuse).

La situation financière de la Ligue est donc toujours parfaitement saine.

Ci-après un point sur les grands postes du bilan et compte de résultat.

I) Disponibilités au 31/12/2023

Au 31/12/2023, le solde bancaire principal s'élève à 71 934,83 euros. Il était de 62 847,16 euros en 2022 et 66 390,84 € en 2021.

Cette somme est présente sur le compte courant. Il existe un fond de caisse (environ 350,00 euros), l'ancien compte courant de Ligue (284,56 euros) et 49,62 euros de compte épargne (10 cts d'intérêts pour 2023 !).

3/7

II) Créances

Le montant de la créance clubs n'est pas nul à ce jour, ce qui est assez nouveau. Une seule association n'est donc pas à jour financièrement pour 584,88 euros. Nous espérons très vite résoudre cette situation.

Un certain nombre de frais, comme le règlement de certaines mutations exceptionnelles (*) en cours d'année, demanderont à être régularisés à la fin de la saison, en même temps que la balance qui sera faite.

(*) à noter que normalement le règlement des frais de mutation devrait accompagner les demandes. La LRTT a décidé de permettre aux clubs de régler ces sommes en fin de phase.

III) Subventions

Les sources de financement sont nombreuses : État (ANS), Conseil Régional, Conseil Départemental et indirectement l'ORESSSE (prise en charge de coûts de billets).

A noter que dans le chapitre ANS, on compte les subventions dévolues à notre conseiller-entraîneur. Il en est de même pour la subvention Région.

La tenue des JIOI 2023 a entraîné aussi le versement de sommes spécifiquement attachées à cette action (Région, Département). Ce sont des sommes qui restent exceptionnelles sur une mandature de 4 années.

Le montage d'un dossier de subvention pour des actions liées au Haut Niveau nous ont permis de recevoir des subventions supplémentaires.

La convention qui nous lie à la FFTT nous permettrait d'envisager 4 500,00 euros annuellement. Ça n'a pas été le cas sur la saison 2022/2023 car, si nous avons bien reçu une partie fixe (2000,00 euros), une partie liée au nombre de licenciés non encore versée (objectif quantitatif à atteindre pour obtenir 800,00 euros), la partie permettant de mettre an avant la politique fédérale (tennis de table en extérieur) ne sera pas honorée. Notre impossibilité à assurer cette action dans le département n'a pas été contrebalancée par une proposition faite à la direction de la FFTT, car non approuvée.

Les organismes bailleurs de fonds, deviennent, à juste titre, de plus en plus rigoureux dans leurs demandes de vérifications des sommes octroyées dans le cadre des subventions. La justification des sommes engagées à divers titres, réclame un travail de plus en plus conséquent et précis à la trésorerie. La gestion bénévole de cet aspect essentiel de la vie de la Ligue est de plus en plus difficile à assumer.

Pour information, l'ANS a subventionné des actions dans les domaines suivants : Formation de cadres, Politique des Jeunes, Féminisation, Sport Santé Bien-être, Équipe Technique Régionale et l'Aide à l'emploi.

La Région est intervenue sur l'achat de matériel, la formation sportive de jeunes joueurs, la participation aux Championnats de France.

Le Département est impliqué dans la gestion générale de la Ligue et l'organisation d'une manifestation (Ping au Féminin).

4/7

L'État/CREPS propose désormais des subventions pour atteindre le haut niveau en Outremer.

L'ORESSE a pris en charge une partie du coût du déplacement en métropole de la sélection préparatoire aux JIOI.

Une banque de la place, le Crédit Agricole a aussi subventionné certaines de nos actions sportives et de développement. Nous n'allons plus retoucher de sommes équivalentes durant plusieurs années (conditions d'attribution de cette banque).

IV) Dettes

La LRTT n'a pas de dettes. Elle se fait un point d'honneur de régler toujours très rapidement ses créanciers et ses fournisseurs. Les délais de virement sont vraiment très courts afin, notamment, de favoriser au mieux les personnes qui attendent leurs règlements.

V) Emprunts et dettes financières

Ce poste est toujours « supprimé » cette année.

En effet les cautions exigibles auprès des clubs en début de saison, ne sont pas réclamées. Nous faisons simplement fait un report d'une saison sur l'autre.

VI) Produits d'exploitation et exceptionnels

Les produits s'élèvent à 159 923,59 €.

Ils correspondent en presque totalité aux subventions affectées à l'exercice 2023 (€) et aux licences, affiliations, engagements aux compétitions et mutations réclamées aux clubs réunionnais (27 745,96 €), aux participations des licenciés (2 256,00 €). Le loyer du local nous apporte 3 000,00 € l'an.

VII) Charges d'exploitation

Les dépenses s'élèvent à 150 510,92 €. Nous sommes donc bénéficiaires sur cet exercice de 9 412,67 €.

Certains postes présentent des montants significatifs, ou nécessitent quelques commentaires :

- **CHARGES du compte 60** : 34 441,93 €

De grosses dépenses sont réservées à l'achat de matériel, reflétant ainsi parfaitement notre politique de développement en direction des clubs (dons de matériels variés d'initiation pour les jeunes, etc.), sans oublier l'équipement des stages et la préparation JIOI. Nous avons aussi réservé une belle somme aux différentes tenues (sélections et arbitrage). L'achat de matériel numérique représente 3 544,06 euros (casques Virtuels, ordinateur d'un club, du trésorier, et celui d'une commission).

5/7

- **CHARGES du compte 61** :

Le manque de salle de Ligue nous oblige à dépenser pour des locations immobilières (indemnités salles) auprès des clubs support. De même, nous louons désormais un local (espace stockage matériel Ligue) dont les sommes annulent malheureusement nos entrées avec notre propre location de local. Un peu plus anecdotique, la rubrique documentation intéresse l'aide au développement de l'outil SPID, 356,63 euros, ... que nous impose la Fédération !

- **CHARGES du compte 62** :

2 182,74 euross pour les intermédiaires et honoraires, intervenants des diverses journées Ping au Féminin, journée des Papayes. 5 993,30 euros ont servi aux indemnités des encadrants sportifs et aux indemnités JA,

Les Prestations numériques concernent les frais d'hébergement de notre site web ainsi que l'abonnement auprès de l'outil de visioconférence ZOOM.

Les récompenses concernent l'achat de coupes et médailles remises lors des compétitions. C'est loin d'être négligeable. Les vrais « cadeaux » concernent la naissance d'un bébé chez un membre de notre Conseil de Ligue et des achats venant remercier les équipes sportives hexagonales nous accueillant lors de nos déplacements.

On a recours aux Transports de biens pour livrer le matériel acheté ou encore déplacer des tables pour pouvoir organiser certains stages et compétitions.

Une moindre sortie d'un groupe de 10 personnes vers la métropole est très coûteuse comme nous le constatons dans cette rubrique intitulée « Voyage et déplacements » (27 375,47 euros). On rajoute les aides financières des compétiteurs disputant les championnats de France.

La partie « Missions » est également importante (19 681,04 euros). L'organisation de regroupements et de plusieurs stages en internat est à ce prix, suivant ainsi notre politique de formation à destination de nos jeunes.

Remarquons la somme très modeste pour la réception de personnes (cadre formateur, relanceurs JIOI) ; nos bonnes relations et nos possibilités (accueil chez des cadres et joueurs du de notre Ligue) nous permettant de contenir très fortement ce poste (752,81 euros).

- **CHARGES du compte 63** :

On n'échappe pas aux taxes foncières qui représentent quand-même deux mois de loyer du local par an.

- **CHARGES du compte 64** :

Le salaire de notre conseiller-entraîneur est conventionné et fonction de ses diplômes.

- **CHARGES du compte 65 :**

Notre organisme de tutelle, la Fédération, nous ponctionne près de 18 700 euros. C'est beaucoup alors qu'au mieux on peut espérer bénéficier de 5 500 euros sur une saison avec notre convention actuelle, hors envoi ponctuel de cadres formateurs.

- **CHARGES du compte 67 :**

Dans l'affaire juridique que nous traversons actuellement, les frais d'huissier sont plutôt élevés et on ne parle même pas des prélèvements qui sont faits sur des sommes qui normalement doivent nous être virées mensuellement !

6/7

VIII) Le prévisionnel

Le budget prévisionnel 2023 s'établissait à 141 450,00 €. L'écart constaté avec notre budget annuel s'explique surtout par l'octroi de produits exceptionnels (affaire juridique, subvention/sponsorisation). Nous avons donc ajusté nos dépenses à ces circonstances et le BP 2023 était donc parfaitement cohérent.

EN CONCLUSION :

En cette année 2023, nous voyons notre budget annuel très proche des 160 000 euros soit environ 60 % de plus que l'année passée.

Nous sommes également bénéficiaires sur l'exercice ce qui est une très bonne nouvelle. Nous avons bien profité de versements plus ou moins attendus et nous avons très largement fait profiter de l'aisance que nous avons, nos clubs, nos licenciés (avec de nouvelles actions ou des actions plus conséquentes et mieux menées), les encadrants sportifs et le juge-arbitrage de Ligue.

Comme souligné par ailleurs, ces possibilités nouvelles ont été parfaitement gérées. La quasi-totalité du budget sa servi à la vie de la Ligue, ses innovations et ses actions.

Il faut retenir que nous sommes entièrement dépendants des subventions venant de plusieurs sources de l'ANS, de la DRAJES, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du CREPS, de l'ORESSSE et que si nous arrivons à fonctionner très correctement, c'est grâce à ces organismes.

Nos recettes propres augmentent sensiblement puisque nous avons un afflux de licenciés. Nous pouvons aussi compter sur quelques partenariats qui demanderaient toutefois à être multipliés. La mise en place du championnat Corpo pourrait être bénéfique dans un avenir proche.

Nous prenons toujours garde à ne pas trop « bousculer » les clubs. Des mesures simples leur permettent de reconstituer des réserves en début de saison et d'honorer ainsi leurs dettes auprès de la LRTT. Nous n'avons pas de difficulté particulière dans ce domaine et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ne nous endormons pas sur nos lauriers car cette année 2023 était plutôt atypique et nous allons revenir rapidement dans un budget plus classique mais aussi beaucoup plus contraint. Nous savons tous le côté très aléatoire des subventions et nous devons anticiper toutes les conséquences d'une perte de nos revenus. Une Ligue ne peut se passer de l'apport de subventions et, si elles venaient à reculer, il faudrait alors mécaniquement augmenter nos recettes propres afin d'assurer et réaliser les programmes de développement en cours.

Nous ne pouvons qu'espérer rendre moins important le poids des subventions dans notre budget ; c'est difficile et les causes en ont déjà été expliquées par ailleurs (représentativité de notre sport ; Cf. compte-rendu moral et d'activité).

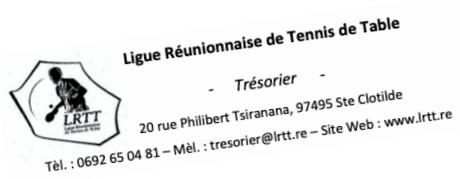
Nous vous remercions de votre attention.

717

La présidente



Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Le trésorier



Alexandre VILLENEUIL